





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2019-265**

**Séance publique du**

**28 juin 2019**

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20190628- lmc1156308-DE-1-1
Date de signature : 03/07/2019
Date de réception : mercredi 3 juillet 2019
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : RAPPORT POUR INFORMATION - CASINO MUNICIPAL - RAPPORT D'ACTIVITES CLOS  
AU 31 OCTOBRE 2018**

Le 28 juin 2019 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 21/06/2019, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Reine MERGER, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Gilles DONATINI à Madame Danièle BRUNET, Madame Michele EINAUDI à Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Alexandre GALLESSE à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Souad HAMMAL à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Francis TAULAN, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Liliane PIERRON à Madame Catherine SILVESTRE.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Brigitte DEVESA, Madame Coralie JAUSSAUD, Mme Arlette OLLIVIER, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE.

Secrétaire : Jean Boulhol

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés  
Publics et Patrimoine Communal  
Direction Etudes Juridiques &  
Contentieux

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 JUIN 2019

-----

**Nomenclature : 1.2**  
Délégation de service public

**RAPPORTEUR** : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ  
**CO-RAPPORTEUR(S)** : M. CHAZEAU Maurice

**Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE**

**OBJET** : RAPPORT POUR INFORMATION - CASINO MUNICIPAL - RAPPORT D'ACTIVITES  
CLOS AU 31 OCTOBRE 2018 - Information du Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibération DL.2016-253 du 20 juin 2016 et au terme de la procédure légale, il a été décidé de confier à la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal (SCMAT), Société du groupe Partouche, la gestion par voie de délégation de service public du casino municipal. La convention d'exploitation signée, pour une durée de 12 ans, a pris effet au 1er novembre 2016, prévoyant, conformément au projet présenté par la SCMAT et accepté par la Ville, le réaménagement complet des espaces intérieurs, afin de proposer différentes animations multimédia, dans un environnement immersif ainsi que des espaces de jeux repensés. L'année 2018 a donc été entièrement consacrée aux travaux, sans fermeture. Pour autant, l'exercice 2017 / 2018 a été affecté significativement par le ralentissement de l'activité "jeux" et "hors jeux". Initialement prévu pour 18 mois, le délai annoncé pour ces travaux a été respecté et la nouvelle structure a été livrée en quasi totalité le 5 avril 2019.

Le rapport d'activités présenté ici en synthèse est donc le second dans ce nouveau cadre contractuel qui prévoit les partenariats et versements suivants :

**I -AU TITRE DES CONTRIBUTIONS LIEES AU PRODUIT BRUT DES JEUX :**

Versement à la Ville :

- de la part communale sur le prélèvement opéré par l'Etat.....1 759 861 €
- du prélèvement communal de 15 %, prévu au cahier des charges.....4 357 916 €

-----  
Total..... 6 117 777 €

contre un total de 6 482 315 € pour l'exercice précédent.

**II- AU TITRE DE LA CONTRIBUTION DU DELEGATAIRE AU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE - Article 35 de la Convention d'exploitation :**

Versement d'une contribution de 40 964 € au profit de l'Association "L'Institut de l'Image".

**III - AU TITRE DE L'EFFORT ARTISTIQUE (M.A.Q.) - Article 31-2 de la convention :**

Conformément à l'article L 321.1 et suivants du code de la Sécurité Intérieure, l'autorisation de jeux est accordée en compensation de l'effort artistique que doit assumer le délégataire qui se traduit par :

- l'organisation de représentations théâtrales, de concerts, de galas ou d'attractions de tout premier ordre,
- l'organisation de manifestations artistiques de qualité (M.A.Q.).

Ces manifestations, au sens de l'article L 2333-55-3 du C.G.C.T., lui permettent de solliciter le crédit d'impôt maximum prévu par ledit article. Dans le cadre de sa contribution financière **la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal a versé les sommes suivantes :**

Au titre de la saison MAQ 2017 :

- A l'Association " Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix-en-Provence..... 1 618 673 €
  - A l' Association " Ballet Preljocaj "..... 404 668 €
- Total 1..... 2 023 341 €

Au titre de la saison MAQ 2018 :

- A l'Association " Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix-en-Provence..... 1 529 880 €
  - A l' Association " Ballet Preljocaj "..... 382 470 €
- Total 2..... 1 912 350 €

Total général (1 + 2)..... 3 935 691 €

Conformément à l'article L 1413-1 du C.G.C.T. ce rapport d'activité sera soumis à l'examen de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir

- **PRENDRE ACTE** du rapport d'activité clos le 31 octobre 2018, ci-joint, communiqué par la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé  
Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Reine Merger

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Reine Merger', with a long horizontal stroke extending to the right.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 03/07/2019  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

**SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL**  
**Société Anonyme au capital de 2 160 000 €**  
**Siège social : 21, avenue de l'Europe – 13090 – AIX EN PROVENCE**  
**551 620 198 R.C.S. Aix en Provence**

-----

**RAPPORT D'ACTIVITE**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2018**

-----

**I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE**

**1.1 Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice**

**Travaux de rénovation du Pasino**

Les travaux ont débuté le 18 septembre 2017 avec le transfert de la salle des machines à sous en salle de spectacles, suivi le 26 décembre 2017 par le déménagement des bureaux dans une structure de type « Algeco ». L'année 2018 a été entièrement consacrée aux travaux. En date du 6 décembre 2018 la salle des jeux traditionnels a été transférée en salle de spectacles en mixité avec la salle des machines à sous, afin de permettre l'aménagement de l'ancienne salle des jeux traditionnels en espaces événementiels.

Initialement prévue sur 18 mois, le délai prévu pour ces travaux de rénovation du Pasino devrait être respecté, la livraison de la nouvelle structure étant prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

**Conséquences sur l'activité**

L'exercice 2017/18 a été affecté de manière significative par le ralentissement de l'activité « jeux » et « hors jeux », compte tenu de la réorganisation imposée durant ces travaux, ce qui impacte directement la rentabilité de la société.

Durant l'exercice clos au 31 octobre 2018 l'activité de la société a été la suivante :

- Exploitation de 260 machines à sous (au 31/10/18),
- Exploitation des jeux traditionnels (R.F, R.A, B.J),
- Exploitation 2 tables de roulette anglaise électronique (80 postes),
- Exploitation de la bataille,
- Exploitation du texas hold'em poker,
- Exploitation de l'ultimate hold'em poker,
- Expérimentation de l'I table de Black Jack,
- Exploitation d'un bar dans la salle des jeux traditionnels,
- Exploitation d'un restaurant et d'un bar dans la salle des machines à sous,

**A) - ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE**

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à la clôture de l'exercice à 20.125.405 € contre 22.745.607 € l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de - 11.52 %.

Le produit brut des jeux s'élève à **43.479.020 €**, décomposés comme suit :

	Au 31/10/2018	Au 31/10/2017
Jeux Traditionnels	11.865.744	12.150.487
Machines à Sous	31.613.276	33.899.787
<b>TOTAL</b>	<b>43.479.020</b>	<b>46.050.274</b>

Après prélèvements sur les jeux, le produit net des jeux au 31/10/18 s'élève à 18.367.117 € et diminue de - 6.35 % par rapport à celui de l'exercice précédent (19.614.098 € au 31/10/17).

Les grandes masses de notre chiffre d'affaires se répartissent entre les activités jeux et restauration, de la manière suivante :

#### **Jeux machines à sous :**

Notre parc de machines à sous nous a permis de réaliser au cours de l'exercice un produit brut des jeux de **31.613.276 €** contre 33.899.787 € l'exercice précédent, soit une baisse de - 6.74 %, réalisant ainsi une moyenne journalière de 343 € par machine.

#### **Jeux traditionnels :**

Le produit brut des jeux traditionnels s'élève à la clôture de l'exercice à un montant de **11.865.744 €** contre 12.150.487 € l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de -2.34 %.

#### **Prélèvements :**

Le total des prélèvements s'élève donc à **25.111.903 €**, en baisse de - 5 % par rapport à N -1.

La Commune d'Aix en Provence a perçu au cours de cet exercice :

* Prélèvement communal de 15% en vertu du Cahier des Charges	4 357 916 €
* Part communale sur le prélèvement d'Etat	1.759.861 €
soit un total de	<u>6.117.777 €</u>
=====	

Contre un total de 6.482.315 € l'exercice précédent.

#### **Restauration :**

Le résultat global de la restauration atteint un total de 26.947 couverts payants (contre 70.173 l'année dernière) avec un chiffre d'affaires H.T de **1.219.753 €**, contre 2.478.003 € l'exercice précédent, soit une baisse de - 50.78 %.

### **B) - POLITIQUE D'ANIMATION DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE DANS LA STATION**

#### **PARTENARIATS EXERCICES 2017/2018**

Dans le cadre de nos obligations conventionnelles, nous avons participé au financement des associations suivantes :

### **Association l'Institut de l'Image :**

Notre contribution sur l'exercice 2017/2018, conformément à l'article 11 de la convention d'exploitation du casino du 12 juillet 2016, s'élève à la somme de 40.964 €. A la demande de « l'association l'Institut de l'Image », un acompte d'un montant de 20.000 € a été versé le 14 novembre 2018, le solde soit 20.964 € a été réglé le 14 janvier 2018.

### **Effort Artistique (Manifestations Artistiques de Qualité) :**

Deux associations sont concernées par ces M.A.Q. :

- Association pour le « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence »
- Association « Ballet Preljocaj »

Conformément à l'article 31 de la convention d'exploitation du casino et dans le cadre des conventions de coproduction nous associant à l'organisation des spectacles réalisés par l'association pour le « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence » et l'association « Ballet Preljocaj », nous avons présenté à l'autorité administrative compétente les demandes d'éligibilité des spectacles au dispositif de crédit d'impôt et de remboursement de crédit d'impôt pour les Manifestations Artistiques de Qualité.

Dans le cadre de notre contribution financière, nous avons réglé les sommes suivantes :

○	Au titre de la saison M.A.Q. 2017 :	<b>2.023.341 €</b>	
	. Association « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence »		1.618.673 €
	. Association « Ballet Preljocaj »		404.668 €
○	Au titre de la saison M.A.Q. 2018 :	<b>1.912.350 €</b>	
	. Association « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence »		1.529.880 €
	. Association « Ballet Preljocaj »		382.470 €

### **Sponsoring :**

Au cours de cet exercice, nous avons subventionné diverses associations culturelles, artistiques ou sportives à hauteur de **75.504 €** (sponsoring et mécénat).

### **Situation sociale**

#### **Effectif :**

L'effectif moyen et équivalent temps plein, au titre de l'exercice, est de 248 contre 268 au titre de l'exercice précédent.

#### **Risques Prud'homaux :**

10 litiges prud'homaux ont été provisionnés au 31/10/2018.

Pour mémoire nous vous rappelons dans le tableau ci-dessous l'ensemble des enjeux des litiges prud'homaux en cours au 31/10/2018 :

Montant total provisionné au 31/10/2018 (prov. pour risques)	116.276K€
Montant total des demandes des parties adverses	773.439K€

## **1.2 Événements importants survenus au cours de l'exercice**

## **Contrôles U.R.S.S.A.F relatifs aux exercices 2005 à 2017 :**

Contrôle relatif aux exercices 2005 à 2006 : Provision de 185.188 € dotée sur l'exercice suite à la décision de la Cour d'Appel d'Aix en Provence en date du 26/04/2017 (résultat exceptionnel 2017).

Contrôle relatif aux exercices 2007 à 2009 : Paiement de 264.750€ (septembre/octobre 2017). Recours en cassation rejeté - condamnation à 3.000€ au titre de l'art 700 Cpc.

Contrôle relatif aux exercices 2016 à 2017 : Redressement de 7.082€, en attente de la mise en demeure

## **Adaptation de l'offre de jeux aux travaux de réaménagement**

Suivant notre déclaration au Ministère de l'Intérieur en date du 11 octobre 2018, notre offre de jeux était la suivante :

	Nombre de tables autorisées	Minima Autorisés	Nombre de tables installées
Boule	1	0.50 €	0
Roulette française	1	1 €	1
Roulette anglaise	8	1 €	4
Black-jack	6	1 €	2
Stud poker de casino	2	1 €	0
Bataille	2	1 €	1
Texas hold'em poker	10	1 €	8
Ultimate hold'em poker	2	1 €	1
<b>Total</b>	<b>34</b>		<b>17</b>

	Minima autorisé	Nombre de tables installées
Roulette anglaise électronique	0.10 €	2 (80 postes)

	Nombre de MAS autorisées	Nombre de MAS installées
Machines à sous	450	260
<b>Total</b>	<b>450</b>	<b>260</b>

### **1.3 Évolution prévisible et perspectives d'avenir**

Les chiffres réalisés dans les différents secteurs d'activité démontrent une baisse des résultats de la société, l'exercice 2017/2018 ayant été pénalisé de manière significative par les importants travaux de rénovation du Pasino.

### **1.4 Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi.

### **1.5 Activités en matière de recherche et de développement**

Conformément aux dispositions de l'Article L.232-1, II., nous vous informons que notre société, de par son activité, n'est pas concernée par l'activité de recherche et de développement.



## 1.6 Situation d'endettement

En application de l'Article L. 225-100 alinéa 3 du Code de commerce, la situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires de notre société représente :

	31/10/18	31/10/17	31/10/16
Capitaux propres	3 225 887 €	7 607 578 €	11 478 259 €
Endettement financier (incluant les comptes courant Groupe)	24 586 220 €	8 630 372 €	3 706 295 €
Total bilan	36 542 276 €	27 389 857 €	24 499 142 €
Capitaux propres / Total bilan	8,83 %	27,78 %	46,85 %
Endettement financier / Capitaux propres	762,15 %	113,44 %	32,29 %

## 1.7 Délais de paiement

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions des Articles L. 441-6-1 alinéa 1 et D. 441-4 du Code de commerce, le tableau mentionnant les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients (**annexe 1**).

## II - FILIALES ET PARTICIPATIONS

### 2.1 Activités des filiales et participations

Situation de notre filiale : SA PLEINAIR CASINO / LA CIOTAT

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, l'activité de notre filiale a été la suivante :

- exploitation des jeux traditionnels (roulette anglaise, black jack, texas hold'em poker, ultimate poker), la roulette anglaise sous sa forme électronique,
- exploitation de 202 machines à sous,
- exploitation d'un bar et un food truck côté salles de jeux,
- exploitation d'un restaurant « Le Parc »,

et se caractérise par les principales données ci-après :

	Au 31/10/2018	Au 31/10/2017	Au 31/10/2016
Chiffre d'affaires	8 966 607 €	6 475 514 €	4 150 293 €
Charges d'exploitation	11 326 035 €	8 309 921 €	3 308 928 €
Résultat d'exploitation	(2 176 207) €	(1 704 233) €	889 390 €
Résultat financier	(3 201) €	5 532 €	5 578 €
Bénéfice net comptable	(2 286 428) €	(1 659 988) €	614 980 €
Situation nette à la clôture	(2 962 243) €	(670 784) €	1 494 234 €

Au 31/10/2018 notre société contrôlait la SA PLEINAIR CASINO avec un pourcentage de 99.96%.

### 2.2 Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation dans le capital social d'une autre société.

### **2.3 Répartition du capital**

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous vous informons que le capital de notre société au 31/10/2017 est détenu par :

	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Pourcentage</b>
SATHEL	82 436	61,06 %
GROUPE PARTOUCHE	52 157	38,64 %
DIVERS	407	0,30 %
	135 000	100 %

### **III CONVENTIONS CONCLUES PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE NOTRE SOCIÉTÉ MÈRE AVEC NOTRE FILIALE**

*(A l'exclusion des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales)*

En application des dispositions de l'alinéa 13 de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application desdites dispositions n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

### **IV PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL**

Au 31 octobre 2018, le personnel ne détenait aucune action dans le capital de la société, dans les conditions définies par l'article L. 225-102 du Code de commerce.

### **V - RESULTATS - AFFECTATION**

#### **5.1 Examen des comptes et résultats**

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

##### **5.1.1 Activité de la société**

Le chiffre d'affaires net de l'exercice s'élève à 20.125.405 €, en diminution de - 2.620.202 €, soit - 11.52 % par rapport au précédent exercice. Le produit net des jeux s'élève à 18.367.117 € et diminue de 1.246.981 €, soit - 6.36 %.

Le chiffre d'affaires des autres activités baisse de 1.373.221 €, soit - 43.85 %.

Le montant des achats et charges externes s'élève à 6.637.387 € et diminue de 456.464 € par rapport à l'exercice précédent, soit - 6.43 %.

La valeur ajoutée telle que calculée sur la liasse fiscale s'élève à 12.259.448 € et diminue de 1.546.236 € par rapport à l'exercice 2016/2017.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, le montant des traitements et salaires s'élève à 8.274.22 € contre 9.270.678 € l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de -10.75 %.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 3.134.133 € contre 3.352.351 € l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de - 6.51 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 26.268.919 € contre 27.751.942 € l'exercice précédent, traduisant une variation à la baisse de - 5.34 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -4.260.513 € contre -2.994.042 € pour l'exercice précédent. Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à - 4.311.754 € contre -2.478.361 € l'exercice précédent. Après prise en compte du résultat exceptionnel de - 101.996 €, de crédits d'impôts de 34.295 €, l'exercice clos le 31 octobre 2018 se traduit par une perte nette comptable de - 4.379.455 € contre une perte de - 3.868.445 € l'exercice précédent.

### **5.1.2 Situation de la société**

\* La situation nette de la société s'élève à 3.225.887 € au 31 octobre 2018.

Elle a évolué comme suit au cours de l'exercice :	En €
- Situation nette au 1 <sup>er</sup> novembre 2017	7.607.578 €
- Résultat de 2017/2018	- 4.379.455 €
- Reprise / Subvention d'Investissement	- 2.235 €
- Distribution dividendes	0 €
	<hr/>
Situation nette au 31 octobre 2018 .....	3.225.887 €
	=====

\* Les immobilisations nettes s'élèvent à 22 435 620 €, en augmentation de 5.097.555 € par suite des mouvements ci-après :

- Acquisition d'immobilisations	8.480.762 €
- (y compris immobilisations en cours et avances et acomptes versés)	
- Dotations aux amortissements et provisions	- 3.382.780 €
- Valeur comptable nette des cessions	- 427 €
	<hr/>
- Augmentation nette des immobilisations .....	5.097.555 €
	=====

\* L'actif circulant s'élève à 14.106.656 €

\* Les dettes, provisions incluses, s'élèvent à 33.316.389 €.

### **5.2 Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de - 4.379.455 € que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte « Report à Nouveau ».

### **5.3 Tableau des résultats**

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'Article R. 225-102 alinéa 2 du Code de commerce, le tableau (**annexe 2**) faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

### **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

## **VI - ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

### **6.1 - Situation des mandats des administrateurs**

Après avoir examiné la situation des mandats des Administrateurs, nous constatons que les mandats de Messieurs Alexandre SCHULMANN, Michel ALBANESI, Jean CARRESE et Louis LEYDIER arrivent à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Nous vous proposons donc :

- ♦ de renouveler Messieurs Alexandre SCHULMANN, Michel ALBANESI et Jean CARRESE dans leurs fonctions pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 octobre 2021 et tenue en 2022 ;
- ♦ de ne pas renouveler Monsieur Louis LEYDIER dans ses fonctions et de nommer en ses lieu et place pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 octobre 2021 et tenue en 2022 :

- ✓ Monsieur Julien VANDE ROSIEREN  
Né le 23/04/1977 à Croix (59)  
De nationalité française  
Domicilié : 19, avenue Charles Gounod  
13260 - CASSIS

### **6.2 - Situation du mandat du Commissaire aux Comptes**

Après avoir examiné la situation du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire et de son suppléant, nous vous précisons qu'aucun de ces mandats n'est arrivé à échéance.



**FACTURES (1) REÇUES ET EMISES NON REGLEES A LA DATE DE LA CLÔTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ÉCHU**

(Article D441-4 du Code de commerce)

	Article D. 441 I.-1° : Factures <i>recues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures (2) <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour [indicatif]	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)	0 jour [indicatif]	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées TTC					2772						1400	
% du montant total des achats de l'exercice HT	%	%	%	%	0.03%	%						
% du CA de l'exercice HT							%	%	%	%	0.01%	%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues							Chq impayés					
Montant total des factures exclues TTC							44 098 €					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – Article L. 441-6 ou Article L. 443-1 du Code de commerce)</b>												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : 30 jours fin de mois <input type="checkbox"/> Délais légaux : Fournisseurs Boissons : 30 j fin de mois Fournisseurs Nourriture : 30 j fin de décade Fournisseurs Viande : 20 j date de facture						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : à réception <input type="checkbox"/> Délais légaux :					

- (1) Prendre en considération les dates effectives présentes sur les factures et non les dates de réception desdites factures  
 (2) La notion de "facture" est non applicable pour tous les Produits des jeux  
 (3) A préciser

## RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

**ARRETE AU 31 OCTOBRE 2018**

Nature des indications	Exercice N-4	Exercice N-3	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N
<b><u>I – CAPITAL DE FIN D'EXERCICE</u></b>					
Capital social .....	2.160.000	2.160.000	2.160.000	2.160.000	2.160.000
Nb actions ordinaires existantes .....	135.000	135.000	135.000	135.000	135.000
Nb actions à dividende prioritaire (ss droit vote) .....	0	0	0	0	0
Nb maximal d'actions futures à créer - par conversion oblig. - pour exercice de droits de souscription					
<b><u>II – OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</u></b>					
Chiffre d'affaires H.T. ....	24 453.665	24.885.109	24.759.149	22 745 607	20.125.405
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions .....	893 319	1.195.105	800.126	- 949.054	-1.121.269
Impôts s/bénéfices .....	- 34.200	-32.472	-33.901	-35.835	-34.295
Participation des salariés due au titre de l'exercice .....	0	0	0	0	0
Résultat après impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions .....	- 1.165.173	- 946.493	-2.371.491	-3.868.445	-4.379.455
Résultat distribué .....	0	0	0	0	0
<b><u>III – RESULTATS PAR ACTION</u></b>					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotation des amortissements et provisions .....	6.87	9,09	5.92	-6.76	-8.05
Résultats après impôt, particip. des salariés et dotation aux amortisse- ments et provisions .....	- 8.63	-7.01	-17.57	-28.66	-32.44
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
<b><u>IV – PERSONNEL</u></b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice .....	292	289	290	268	248
Montant de la masse salariale de l'exercice (1) .....	8.963.229	9.056.142	9.008.24 0	9.270.678	8.274.227
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (S.S., œuvres sociales) .....	3.463.826	3.455.605	3.382.507	3.352.351	3.134.133
(la masse salariale inclut les pourboires					

## **SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 octobre 2018

SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL  
21, avenue de l'Europe  
13090 Aix-en-Provence

*Ce rapport contient 5 pages*

*MCR - 232, avenue du Prado - 13008 MARSEILLE*



**SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL**

S.A. au capital social de 2.160.000 €  
21, avenue de l'Europe – 13090 Aix-en-Provence  
RCS AIX-EN-PROVENCE 551 620 198

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 octobre 2018**

A l'assemblée générale de la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL « SCMAT » relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> novembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Notamment, dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe des comptes annuels donne une information appropriée sur le soutien financier obtenu de GROUPE PARTOUCHE S.A.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

#### ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

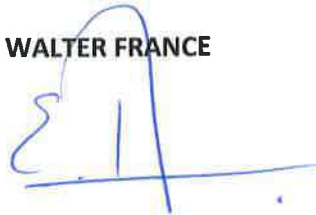
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 28 mars 2019

Le Commissaire aux Comptes

**MCR WALTER FRANCE**



**Emmanuel MATHIEU**

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/10/2018			31/10/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	366 993	362 379	4 614	546
	Fonds commercial (1)	91 212		91 212	91 212
	Autres immobilisations incorporelles	32 781	32 781		
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	788 929	608 228	180 701	201 041
	Constructions	27 665 738	22 334 239	5 331 499	6 364 157
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	15 329 539	11 364 101	3 965 438	3 519 579
	Autres immobilisations corporelles	5 110 556	3 624 573	1 485 983	2 138 994
	Immobilisations en cours	10 346 438		10 346 438	4 168 760
	Avances et acomptes	211 369	34 579	176 790	
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	800 691		800 691	800 691	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	6 889		6 889	7 312	
Autres immobilisations financières	45 366		45 366	45 772	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>60 796 500</b>	<b>38 360 880</b>	<b>22 435 620</b>	<b>17 338 065</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements	43 186		43 186	67 607
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 956		1 956	4 536
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	<b>3 118</b>		<b>3 118</b>	<b>4 000</b>
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	76 549	22 778	53 772	80 548
	Autres créances	8 816 989	82 718	8 734 271	7 677 788
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>4 684 812</b>		<b>4 684 812</b>	<b>1 616 809</b>	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	585 542		585 542	600 505
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>14 212 151</b>	<b>105 496</b>	<b>14 106 656</b>	<b>10 051 793</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>75 008 651</b>	<b>38 466 375</b>	<b>36 542 276</b>	<b>27 389 857</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			7 889	7 312	
(3) dont créances à plus d'un an			5 102 013	5 193 858	

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/10/2018

31/10/2017

		31/10/2018	31/10/2017
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	2 160 000	2 160 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 406 066	1 406 066
	Ecarts de réévaluation	40 530	40 530
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	216 000	216 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	274 514	274 514
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	523 634	523 634
	Report à nouveau	2 979 787	6 848 232
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(4 379 455)</b>	<b>(3 868 445)</b>
Subventions d'investissement	4 811	7 046	
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>3 225 887</b>	<b>7 607 578</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	308 546	407 864
	Provisions pour charges	104 438	138 240
	<b>Total des provisions</b>	<b>412 984</b>	<b>546 104</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 015 200	6 338
	Emprunts et dettes financières divers	14 571 020	8 630 372
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	243 901	220 664
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	544 742	614 347
	Dettes fiscales et sociales	4 339 108	4 909 112
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	537 529	1 564 715	
Autres dettes	2 651 905	3 290 629	
	Produits constatés d'avance (1)		
	<b>Total des dettes</b>	<b>32 903 405</b>	<b>19 236 176</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>36 542 276</b>	<b>27 389 857</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(4 379 455,00)	(3 868 445,44)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	23 548 392	19 015 512
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		6 338

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/10/2018

31/10/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	2 006		2 006	4 865
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	20 123 399		20 123 399	22 740 742
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>20 125 405</b>		<b>20 125 405</b>	<b>22 745 607</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				2 000
	Subventions d'exploitation				2 007 299
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 882 108	2 007 299
	Autres produits			893	2 994
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>22 008 406</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				5 373
	Variation de stock			2 580	(4 536)
	Achats de matières et autres approvisionnements			587 824	1 055 241
	Variation de stock			24 421	29 723
	Autres achats et charges externes			6 637 387	7 093 851
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 494 797	1 615 543
	Salaires et traitements			8 274 227	9 270 678
	Charges sociales du personnel			3 134 133	3 352 351
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			3 261 443	2 277 630
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations			20 100	2 457	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			74 660	138 240	
Autres charges			2 757 345	2 915 391	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>26 268 919</b>	<b>27 751 942</b>
<b>RES ULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>(4 260 513)</b>	<b>(2 994 042)</b>

## Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/10/2018

31/10/2017

RES ULTAT D'EXPLOITATION		(4 260 513)	(2 994 042)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	210 34 409 1 086	499 790 349 30 432 1 309
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>35 705</b>	<b>531 880</b>
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	86 905 40	16 192 6
	<b>Total des charges financières</b>	<b>86 946</b>	<b>16 199</b>
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(51 241)</b>	<b>515 681</b>
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(4 311 754)</b>	<b>(2 478 361)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	89 621 5 652 111 180	57 920 331 323 435 040
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>206 453</b>	<b>824 283</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	145 415 427 162 606	942 225 362 044 945 934
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>308 448</b>	<b>2 250 203</b>
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(101 996)</b>	<b>(1 425 920)</b>
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	(34 295)	(35 835)
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>22 250 563</b>	<b>26 114 063</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>26 630 018</b>	<b>29 982 508</b>
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(4 379 455)</b>	<b>(3 868 445)</b>
	(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
	(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
	(3) dont produits concernant les entreprises liées		499 790
	(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	31 356	14 093



## Etats financiers au 31/10/2018

### **Annexes**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **36 542 276** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **22 250 563** euros et un total **charges** de **26 630 018** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-4 379 455** euros.

L'exercice considéré débute le **01/11/2017** et finit le **31/10/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce et du règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, à jour de ses règlements modificatifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## Faits marquants de l'exercice

Dans le respect des termes de la nouvelle convention d'exploitation du casino d'Aix-en-Provence, entrée en application le 1<sup>er</sup> novembre 2016 pour une durée de 12 ans, des travaux de rénovation d'envergure ont été entrepris par la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal « SCMAT ».

Ce programme d'investissements de l'ordre de 23 M€ est partiellement réalisé au 31/10/2018, la livraison des travaux étant prévue dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2019.

Les exercices 2016/2017 et 2017/2018 sont donc affectés de manière significative par le ralentissement de l'activité « jeux » et « hors jeux », compte tenu de la réorganisation imposée durant ces travaux, ce qui impacte directement la rentabilité de la société durant cette période.

Le financement des travaux est assuré pour partie par recours à financements externes (notamment emprunt de 10 M€ souscrit par la société au cours de l'exercice, et emprunt de 3 M€ souscrit par Groupe Partouche SA, société mère de SCMAT), et pour partie par financements propres de SCMAT et de Groupe Partouche SA.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Compte tenu de ces éléments et de la structure financière de la société, Groupe Partouche SA, société mère de SCMAT, s'est engagée à assurer son soutien financier à sa filiale SCMAT pour qu'elle puisse faire face à ses propres engagements et poursuivre normalement son activité durant toute la durée des travaux de rénovation du casino.

En ce qui concerne l'incidence des travaux sur l'actif net immobilisé, cf paragraphe « Immobilisations corporelles » ci-après.

## Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

## Permanence des méthodes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité demeure la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## Changement de réglementation comptable

Néant.

## Immobilisations incorporelles

Les logiciels et autres valeurs incorporelles ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Ces éléments sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation à savoir :

- Logiciels	1 an
-------------	------

Le Fonds de commerce enregistré dans les comptes, d'un montant peu significatif, n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel, dans le respect du règlement ANC n°2015-06 relatif aux fonds de commerce.

## Immobilisations corporelles

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation.

- Constructions et agencements	8 à 27 ans
- Matériel MAS et Jeux Traditionnels	5 à 10 ans
- Autres Matériel et Outillages	2 à 15 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériel et Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Comme exposé en Faits marquants, la nouvelle convention d'exploitation entrée en application au 1<sup>er</sup> novembre 2016 prévoit le financement d'un programme significatif de travaux et d'équipements par le délégataire, comprenant la conception et la réalisation de la rénovation et de la modernisation du casino, selon un plan prévisionnel d'investissements et un programme de travaux et d'équipements précis, affectant la plupart des secteurs d'activité, et qui devrait s'achever dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2019.

Les investissements en cours affectant l'actif du bilan au 31/10/2018 s'élèvent à 10,5 M€ (incluant les acomptes versés). L'engagement résiduel d'investissement existant à la clôture de l'exercice a quant à lui été valorisé à 12,1 M€.

En référence aux principes des Règlements CRC 2002.10 et CRC 2004.6, notre société s'est assurée à la clôture de l'exercice qu'il n'existait pas d'indice de perte de valeur de l'actif justifiant une dépréciation, autre que le point ci-après :

Dans le cadre des travaux en cours, la direction de la société avait tiré toutes les conséquences de ces travaux pour réviser de manière prospective les plan d'amortissement des aménagements, agencements et installations actuels qui ne seront pas réutilisables dans la nouvelle configuration / seront mis au rebut à l'issue de la rénovation. Un amortissement accéléré de ces biens a été pratiqué au cours des exercices concernés, qui affecte le résultat exceptionnel de l'exercice 2018 à hauteur de -118 K€ (contre -545 K€ de dotations accélérées dans le résultat exceptionnel N-1).

## Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée par rapport à leur valeur d'utilité ou leur valeur vénale. Cette valeur peut être appréciée notamment au travers :

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- du calcul de l'actif net comptable du dernier exercice clos de la filiale, éventuellement corrigé des plus-values latentes non comptabilisées (fonds de commerce, immeubles, fiscalité différée...),
- d'éléments prévisionnels tels que les perspectives de rentabilité.

## Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **1. Comptes courants nés avant l'entrée en sauvegarde de la société mère Groupe Partouche SA (09/2013)**

1.1. Notre société détient une créance en compte courant de 4.315 K€ sur sa société mère Groupe Partouche SA, en vertu de la convention d'omnium de trésorerie qui lie les deux sociétés.

Cette créance, née avant l'entrée de GP SA en sauvegarde, figure à l'actif du bilan de notre société sous le poste « Autres créances » et est inchangée au 31/10/2018. Elle a été admise au passif de Groupe Partouche SA dans le cadre de la procédure de sauvegarde de GP SA.

Conformément aux termes du jugement du Tribunal de Commerce de Paris du 29/09/2014 (modifié le 02/11/2016 et le 08/12/2016), arrêtant le Plan de sauvegarde de Groupe Partouche SA, cette créance ne sera remboursée qu'une fois constaté que l'exécution du Plan de sauvegarde est achevée conformément à l'article L626-28 du Code de commerce. Toutefois le remboursement de cette créance pourra intervenir préalablement par voie de compensation avec toute créance de Groupe Partouche née postérieurement à l'adoption du Plan de sauvegarde et résultant d'une distribution de dividende.

1.2. Par ailleurs, le compte courant débiteur d'intégration fiscale Groupe Partouche SA qui existait à la date de la sauvegarde, qui a également été admis au passif de GP SA dans le cadre de la procédure de sauvegarde, pourra le cas échéant, en application de l'article L. 622-7 du code de commerce, être compensé avec les dettes d'impôts de même nature (au titre de l'intégration fiscale), nées postérieurement à l'ouverture de la procédure, du fait de leur caractère connexe. A ce jour il est inchangé et s'élève à 187 K€.

2. Enfin la société détient des comptes courants avec la société mère au titre des opérations réalisées depuis l'entrée de GP SA en sauvegarde (09/2013).

Au 31/10/2018 les soldes de ces comptes courants s'élèvent à :

- Créiteur : 14.571 K€ au titre de la convention omnium (en augmentation notable compte tenu des éléments évoqués au paragraphe Faits marquants)

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Débiteur : 458 K€ au titre de l'intégration fiscale.

### Provisions

#### ✓ Provisions spécifiques à l'activité

Une provision pour charge a été constituée au titre des jackpots progressifs. Cette charge est certaine dans son montant à la date du bilan, mais l'échéance n'en est pas connue.

#### ✓ Litiges prud'homaux

En cas de litiges prud'homaux, la politique de la société en matière de traduction comptable est la suivante quel que soit le stade de la procédure : les litiges sont traduits en comptabilité par une provision pour risque dont le niveau correspond à l'analyse des avocats en charge des intérêts de la Société, ainsi que de la Direction du Casino.

Le montant de la provision pour risques sur litiges prud'homaux évolue comme suit sur l'exercice :

(K€)	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/10/2018
Litiges prud'homaux	223	12	119	116

Les diminutions à hauteur de 119 K€ constatées sur l'exercice correspondent notamment à des reprises de provisions pour litiges prud'homaux, soldés sur l'exercice en contrepartie des sommes versées au titre de la résolution de ces litiges (impact net favorable de 36 K€ en résultat exceptionnel).

Cette provision est classée sous le poste « Provisions pour risques » au passif du bilan, et au sein des « Autres provisions pour risques et charges » dans le tableau des provisions ci-après.

#### ✓ Contrôles URSSAF

Le montant de la provision pour risques sur litiges URSSAF évolue comme suit sur l'exercice :

(K€)	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/10/2018
Litiges URSSAF	185	7	-	192

Cette provision est classée sous le poste « Provisions pour risques » au passif du bilan, et au sein des « Autres provisions pour risques et charges » dans le tableau des provisions ci-après.

Elle correspond :

- pour 185 K€ (inchangé par rapport à N-1) à la traduction du risque résiduel sur le contrôle URSSAF notifié au titre des années 2005-2006, et en attente de décision du Tribunal des Affaires

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

de Sécurité Sociale, suite au recours formé par la société contre une décision de la Commission des Recours Amiable de l'URSSAF de 2009 confirmant le redressement.

En effet, compte tenu de l'issue défavorable d'une autre procédure analogue intervenue en N-1 sur un autre contrôle URSSAF, au titre des années 2007 à 2009 (charges exceptionnelles nettes de -241 K€ enregistrées en N-1 suite à décision de la Cour d'Appel d'Aix en Provence du 26 avril 2017), la société a jugé prudent d'homogénéiser sa position et de traduire dans ses comptes l'ensemble des risques financiers relatifs à ce litige (dotation exceptionnelle de -185 K€ en 2017).

- pour 7 K€ (dotés en 2018) à la traduction intégrale du risque existant sur le contrôle URSSAF notifié au cours de l'exercice au titre des années 2016-2017 (redressement de 7 K€ en principal).

## Autres informations

### A - Intégration fiscale

La société est fiscalement intégrée dans le groupe d'intégration constitué par GROUPE PARTOUCHE SA et ses filiales en application des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

La société GROUPE PARTOUCHE SA se constitue ainsi seule redevable de l'impôt société.

### B - Ventilation du Chiffre d'Affaires

La répartition du Chiffre d'Affaires par secteur d'activité est la suivante en K€ :

- Produit Net des Jeux (PNJ)	18.367
- Restauration - Bar	1.423
- Divers	335
<b>Total</b>	<b>20.125</b>

Ce Chiffre d'Affaires est entièrement réalisé en France. Il est important de préciser que la recette des jeux figure en compte de résultat, nette du prélèvement de l'état. Les données brutes en K€ sont les suivantes :

- Produit brut des Jeux	43.479
- Prélèvements sur le Produit brut des Jeux	-25.112
<b>- Produit Net des Jeux (PNJ)</b>	<b>18.367</b>

### C - Transferts de charges

Le poste « Transferts de charges » inclut notamment un produit de 1,5 M€ au titre des abattements supplémentaires MAQ, en contrepartie des charges supportées par la société à ce titre, soit 2 M€ qui

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

figurent sous le poste « Autres dettes ».

## D - Indemnité de Fin de Carrière

L'indemnité de fin de carrière relative à notre société a été calculée par GROUPE PARTOUCHE. Au 31 octobre 2018 elle a été estimée à la somme de 1.218 K€ (charges sociales incluses) et figure dans cette Annexe Comptable sous la rubrique Engagement Hors Bilan.

## E- CICE

Le Crédit d'Impôts Compétitivité Emploi (CICE) est applicable depuis le 1er janvier 2013.

Le CICE de l'exercice 2017/2018 s'élève à la somme de 359 K€ et a été comptabilisé en minoration du poste « Charges sociales » du compte de résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2018.

Le CICE de l'exercice 2016/2017 s'élevait à la somme de 417 K€ et avait été comptabilisé en minoration du poste « Charges sociales » du compte de résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2017.

Notre utilisation du CICE est conforme aux termes prévus par l'article 244 quater C du Code Général des Impôts.

## F - Rémunérations des organes de direction

Les rémunérations des organes de direction ne sont pas fournies car cela conduirait indirectement à communiquer des rémunérations individuelles.



ANNEXE - Elément 2

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/10/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
		Autres	482 195		8 790	
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>482 195</b>		<b>8 790</b>		<b>490 985</b>

CORPORELLES	Terrains	788 929				788 929
		Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	9 825 21 519 699 6 136 214			
	Instal technique, matériel outillage industriels	13 831 647		1 608 490	1 594	109 004
	Instal., agencement, aménagement divers	3 717 300		825 096	349 922	111 058
	Matériel de transport	69 562				9 680
	Matériel de bureau, mobilier	940 228		36 264		7 235
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours	4 168 760		6 177 678		10 346 438
	Avances et acomptes	34 579		176 790		211 369
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>51 216 743</b>		<b>8 824 318</b>	<b>351 516</b>	<b>236 977</b>

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence	800 691				800 691
		Autres participations	53 084		6 500	7 329
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>853 775</b>		<b>6 500</b>	<b>7 329</b>	<b>852 946</b>

<b>TOTAL</b>	<b>52 552 714</b>		<b>8 839 608</b>	<b>358 845</b>	<b>236 977</b>	<b>60 796 500</b>
--------------	-------------------	--	------------------	----------------	----------------	-------------------

ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/10/2018
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	390 437	4 723		395 160
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>390 437</b>	<b>4 723</b>		<b>395 160</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains	587 888	20 340		608 228
	Constructions sur sol propre	9 825			9 825
	sur sol d'autrui	15 291 704	939 546		16 231 250
	instal. agencement aménagement	6 000 052	93 112		6 093 163
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 312 068	1 161 037	109 004	11 364 101
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 799 507	1 080 296	111 058	2 768 745
	Matériel de transport	38 292	11 977	9 680	40 588
	Matériel de bureau, mobilier	750 297	71 750	6 808	815 239
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>34 789 633</b>	<b>3 378 058</b>	<b>236 550</b>	<b>37 931 141</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>35 180 070</b>	<b>3 382 781</b>	<b>236 550</b>	<b>38 326 301</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations						Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement et de développement										
Autres immobilisations incorporelles										
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>										
Terrains										
Constructions sur sol propre										
sur sol d'autrui										
instal, agencement, aménag.										
Instal. technique matériel outillage industriels										
Instal générales Agencé aménagt divers										
Matériel de transport										
Matériel de bureau, informatique, mobilier										
Emballages récupérables, divers										
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>										
Frais d'acquisition de titres de participation										
<b>TOTAL</b>										
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>										

Les amortissements de l'exercice comprennent notamment 545 K€ d'amortissements accélérés (se reporter au § « Immobilisations corporelles ») .

## ANNEXE - Elément 4

## Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/10/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	546 104	81 742	214 862	412 984	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>546 104</b>	<b>81 742</b>	<b>214 862</b>	<b>412 984</b>
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	34 579			34 579
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	13 063	20 100	10 386	22 778
	Autres	49 611	34 187	1 080	82 718
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>97 253</b>	<b>54 287</b>	<b>11 466</b>	<b>140 075</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>643 357</b>	<b>136 029</b>	<b>226 328</b>	<b>553 059</b>
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		94 760	115 148		
		41 269	111 180		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/10/2018	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	6 889	6 889	
	Autres immobilisations financières	45 366	1 000	44 366
	Clients douteux ou litigieux	44 098	44 098	
	Autres créances clients	32 451	32 451	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 386	6 386	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 809	39 809	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	110 562	110 562	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	3 574 716	3 284 429	290 287
	Groupe et associés (2)	4 994 524	492 925	4 501 598
	Débiteurs divers	90 992	90 992	
	Charges constatées d'avances	585 542	275 415	310 127
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>9 531 335</b>	<b>4 384 956</b>	<b>5 146 379</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	6 500			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	6 923			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/10/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	15 200	15 200		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	10 000 000	888 888	3 555 552	5 555 560
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	544 742	544 742		
	Personnel et comptes rattachés	809 374	809 374		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	716 625	716 625		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 319	4 319		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 808 789	2 808 789		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	537 529	537 529		
Groupe et associés (2)	14 571 020	14 571 020			
Autres dettes	2 651 905	2 651 905			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>32 659 504</b>	<b>23 548 392</b>	<b>3 555 552</b>	<b>5 555 560</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 000 000				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.05

## Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/10/2018	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	91 212	
<b>TOTAL</b>	<b>91 212</b>	

--

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/10/2018	31/10/2017	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	25 916	30 600	(4 684)	-15,31
Autres créances	3 614 525	2 170 390	1 444 135	66,54
<b>TOTAL</b>	<b>3 640 442</b>	<b>2 200 990</b>	<b>1 439 451</b>	<b>65,40</b>

Les autres créances inclus 3,2 M€ d'Etat PAR relatif notamment aux abattements supplémentaires à recevoir sur dispositifs réglementaires (MAQ et art 34).

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

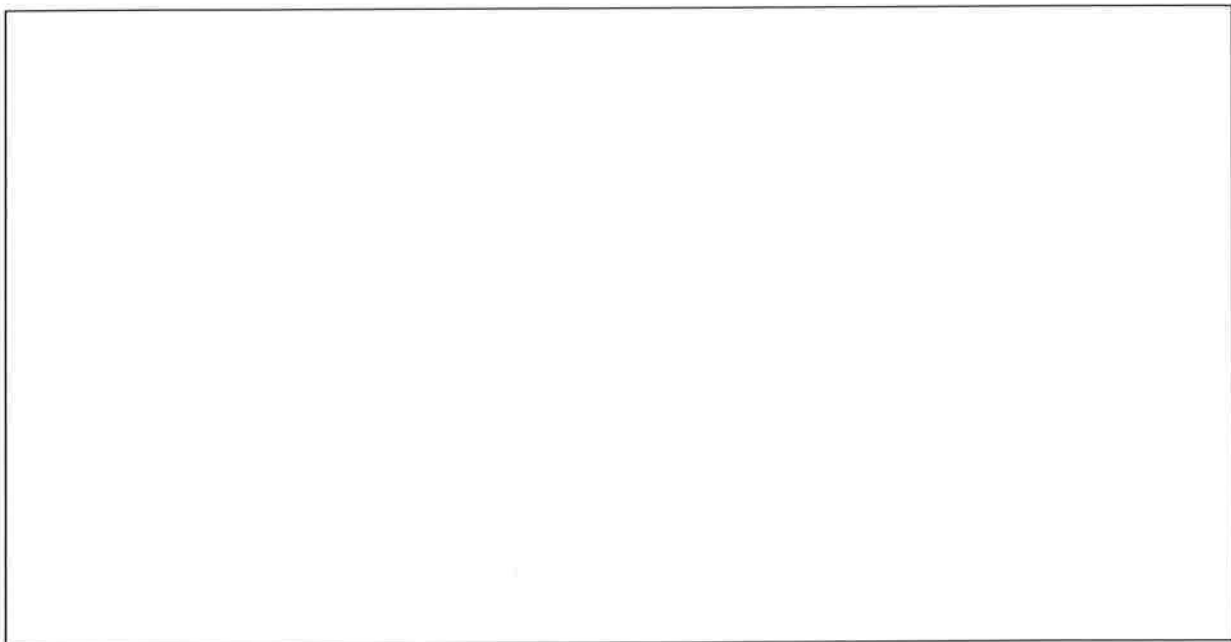
31/10/2018

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>3 640 442</b>
<b>Autres créances clients</b>		<b>25 916</b>
<i>CLIENT FACTURE A ETABLIR</i>	25 916	
<b>Autres créances</b>		<b>3 614 525</b>
<i>MEDECINE DU TRAVAIL</i>	6 373	
<i>FONGECIF A RECEVOIR</i>	25 692	
<i>IJSS A RECEVOIR</i>	7 171	
<i>IJ PREVOYANCE A RECEVOIR</i>	573	
<i>ETAT CET</i>	20 897	
<i>ETAT.PRODUIT A RECEVOIR</i>	3 263 532	
<i>PRODUIT IMPOT CICE</i>	290 287	

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/10/2018	31/10/2017	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 200		15 200	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 237	114 522	23 715	20,71
Dettes fiscales et sociales	1 441 458	1 677 708	(236 249)	-14,08
Dettes fournisseurs d'immobilisation		318 667	(318 667)	-100,00
Autres dettes	2 630 580	2 776 832	(146 252)	-5,27
<b>TOTAL</b>	<b>4 225 476</b>	<b>4 887 729</b>	<b>(662 253)</b>	<b>-13,55</b>





ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

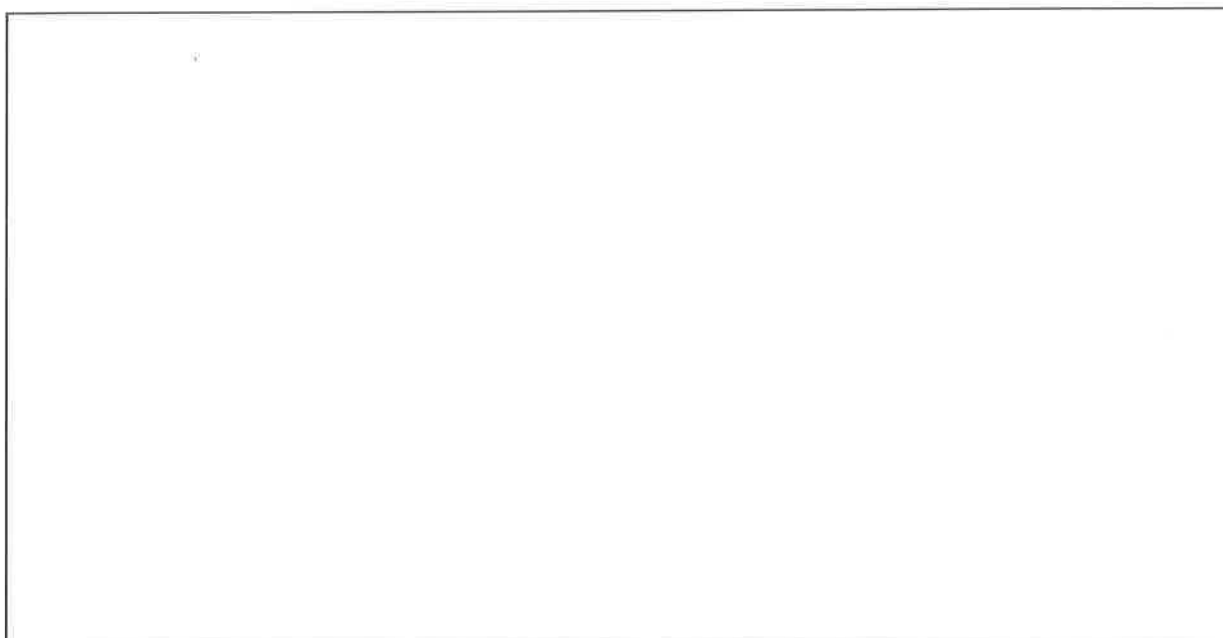
31/10/2018

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>4 225 476</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>15 200</b>
<i>INTERET COURUS EMPRUNT ETAB CR</i>	<i>15 200</i>	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>138 237</b>
<i>FOURNIS.FACT.NON PARV.</i>	<i>138 237</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>1 441 458</b>
<i>PERSONNEL PROV CP</i>	<i>630 688</i>	
<i>PROVISION REC/RTT</i>	<i>174 352</i>	
<i>CHARGES SOCX./ C.P.</i>	<i>245 372</i>	
<i>CHARGES SOCIALES REC RTT</i>	<i>69 741</i>	
<i>CHARGES FISCALES SUR CONGES PA</i>	<i>65 059</i>	
<i>CHARGES FISCALES SUR REC/RTT</i>	<i>17 435</i>	
<i>TAXES DIVERSES - CENTRALISATEU</i>	<i>112</i>	
<i>TAXE SUR VEHICULES</i>	<i>2 968</i>	
<i>TAXE HANDICAPES</i>	<i>27 750</i>	
<i>FORMATION CONTINUE</i>	<i>86 485</i>	
<i>EFFORT CONSTRUCTION</i>	<i>67 186</i>	
<i>TAXE D'APPRENTISSAGE</i>	<i>44 653</i>	
<i>ETAT AUTRES TAXES A PAYER</i>	<i>9 658</i>	
<b>Autres dettes</b>		<b>2 630 580</b>
<i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	<i>2 630 580</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/10/2018	31/10/2017	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	585 542	600 505	(14 963)	-2,49
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>	<b>585 542</b>	<b>600 505</b>	<b>(14 963)</b>	<b>-2,49</b>



ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros

		31/10/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice		135 000,00	16,0000	2 160 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>135 000,00</b>	<b>16,0000</b>	<b>2 160 000,00</b>

--

ANNEXE - Elément 6.18

## Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/10/2018	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		(4 311 754)	(34 295)	(4 277 459)
RESULTAT EXCEPTIONNEL ( et participation )		(101 996)		(101 996)
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>		<b>(4 413 750)</b>	<b>(34 295)</b>	<b>(4 379 455)</b>

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Elément 8

## Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/10/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
<b>Effets escomptés non échus</b>			
<b>Avals, cautions et garanties</b>			
<b>Engagements de crédit-bail</b>		41 295	36 673
		41 295	36 673
<b>Engagements en pensions, retraite et assimilés</b>		1 217 357	
		1 217 357	
<b>Autres engagements</b>		925 275	
- Bail emphytéotique		780 060	
- Matériel pris en location financière		3 704 311	
- Contrats divers			
		5 409 646	
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		<b>6 668 298</b>	<b>36 673</b>
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Le tableau ci-dessus n'intègre pas les engagements d'investissements relatifs à la rénovation du casino, existant au 31/12/2018 et évoqués au paragraphe Faits marquants de l'exercice. Outre les engagements figurant dans le tableau ci-dessus, il existe un nantissement du fonds de commerce de la société, en faveur du pool bancaire auprès duquel a été souscrit l'emprunt de 10 M€ pour les travaux de rénovation du casino. Le capital restant du de l'emprunt s'élève à 10 M€ au 31/12/2018.

ANNEXE - Elément 11

## Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/10/2018

<b>ACCROISSEMENTS</b>	Provisions règlementées	
	Autres	
<b>ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>		

<b>ALLEGEMENTS</b>	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	- Provision pour congés payés	464 869
	Autres	
<b>ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>		<b>464 869</b>

--	--	--

ANNEXE - Elément 13

## Effectif moyen

		31/10/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		39	
	Professions intermédiaires		28	
	Employés		150	
	Ouvriers		31	
	<b>TOTAL</b>		<b>248</b>	

Professions intermédiaires = Agents de maîtrise et techniciens

## Identité de la société mère consolidant les comptes

31/10/2018

DENOMINATION SOCIALE - SIEGESOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
<b>GROUPE PARTOUCHE</b> 141 bis rue de Saussure - 75017 PARIS	SA	192 540 680	

Numéro de Siren de GROUPE PARTOUCHE : 588801464



ANNEXE - Elément 15

## Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/10/2018

Capitaux  
propresQuote-part  
détenue en  
pourcentageRésultat  
du dernier  
exercice clos

### A. Renseignements détaillés

#### 1. Filiales (Plus de 50 %)

PLEINAIR CASINO

N° Siren : 058 805 003

Chiffre d'affaires réalisé : 8.966.607 sur l'exercice 2017/2018

Dividendes versés : néant

(2 962 243)

99,96

(2 286 428)

#### 2. Participations (10 à 50 %)

### B. Renseignements globaux

#### 1. Filiales non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

#### 2. Participations non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères